

SOMMAIRE

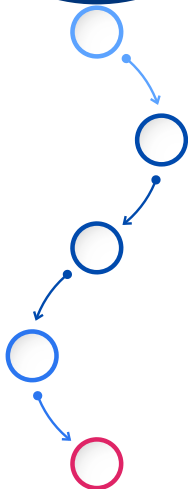
1	Introduction	4
2	Contexte et genèse	5
3	Objectifs	7
4	Concept	8
5	Approche et méthodologie	12
6	Budget et tarification	15
7	Cadre réglementaire	17

➤ INTRODUCTION

Le Parcours Sportif interactif Santenergie est une solution innovante et adaptable conçue pour répondre à un enjeu majeur de santé publique : la sédentarité croissante et le déclin de la capacité physique de nos populations. Ce concept combine activité physique, technologie et inclusion sociale pour proposer aux communes un outil ludique, modulable et durable de développement personnel pour tous.



Porté par **Vincent Philippon**, coach sportif et créateur du projet, **Santenergie** incarne l'expertise et la passion d'une démarche depuis plus de 20 ans.



- Enseignant d'EPS certifié (1998) à l'Université Clermont Auvergne dans le cadre du SUAPS.
- Educateur Sportif Jeunesse et Sport N°06317ED0043.
- Brevet d'Etat 1er degré Football (Dijon, 2000).
- Préparateur Athlétique Football.
- Entraîneur 2e degré de Course Hors Stade (2010).
- Marathonien (7 fois le marathon de Paris – Marathon de Milan).
- Coaching privé « Bien être – Remise en forme ».
- Dépositaire de la marque Santenergie (INPI N°National 4427692).
- Concepteur Santenergie – Ateliers de motricité, renforcement musculaire, course. Vidéoprojection sur écran géant (2015 à aujourd'hui)
- DU Nutrition et performance (en formation février 2026)

➤ CONTEXTE ET GENÈSE

Un constat alarmant : la dégradation de la condition physique

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. En 25 ans, la capacité cardiovasculaire des enfants a baissé de 40 % [1]. Plus largement, selon une méta-analyse menée par le Pr François Carré (CHU de Rennes) et les données du CNRS, la capacité physique des 7-18 ans a reculé de 25 % en 50 ans, et la force musculaire des 10-16 ans a perdu 25 % depuis 1990.

Cette dégradation s'accompagne d'une inactivité chronique : 66 % des 11-17 ans présentent une insuffisance d'activité physique selon l'ANSES, tandis que 95 % des adultes français s'exposent à une détérioration de leur santé par manque d'activité [2].

L'origine du projet

Le Parcours Sportif Interactif Santenergie est né d'une réalité concrète : répondre aux besoins tangibles des populations en matière d'activité physique autonome et accessible. Son histoire remonte à plus de 30 ans avec l'engagement de Vincent Philippon dans l'éducation physique et sportive.

En contexte scolaire, Vincent a étendu son approche en proposant des ateliers de motricité dans le cadre de l'activité physique et sportive en école primaire, créant progressivement une méthodologie éprouvée et adaptée à différents publics et contextes.

Au lycée Marmilhat, Vincent a développé un premier parcours sportif en plein air combinant panneaux en bois et QR codes pour offrir aux internes une opportunité d'occuper le temps libre en favorisant la pratique physique autonome et évolutive. L'innovation réside dans l'interactivité : chaque panneau renvoie à une vidéo explicative accessible via téléphone, transformant une simple infrastructure en outil pédagogique dynamique.

Une démarche réfléchie et progressive

Aujourd'hui, Santenergie souhaite le déployer auprès des collectivités territoriales, comme un concept adaptable et sur mesure répondant aux configurations budgétaires et territoriales locales. Cette transition du pilotage interne à un modèle de partenariat avec les communes marque une volonté de mettre l'expertise et l'expérience accumulées au service d'un bénéfice public plus large.



VALEURS FONDAMENTALES

Le projet Santenergie s'enracine dans des valeurs humanistes et inclusives :

Accessibilité universelle

L'activité physique personnalisée n'est pas un luxe, mais un droit
Chacun trouve sa place, quel que soit l'âge, le niveau ou la situation

Autonomie favorisée

Capacité à pratiquer en toute indépendance sans supervision directe
Responsabilité individuelle dans le respect de ses limites

Ludification et engagement

Rendre l'effort agréable et ludique par l'innovation technologique et la variété des vidéos
Favoriser la reprise régulière plutôt que l'abandon

Durabilité

Proposition évolutive et adaptable aux contextes locaux
Infrastructure simple, robuste et peu coûteuse en maintenance

Convivialité et lien social

Création d'espaces de rencontre authentiques autour du mouvement, de l'activité physique.
Connexions générationnelles et intercommunautaires

OBJECTIFS

Le projet Parcours Sportif Interactif Santenergie poursuit plusieurs objectifs stratégiques et opérationnels :

Lutter contre la sédentarité et favoriser l'activité physique durable

Proposer un dispositif simple, cadré, ludique et accessible pour que tout le monde puisse pratiquer en autonomie

Créer un espace d'engagement physique régulier et adaptable aux capacités individuelles

Promouvoir l'inclusion et l'accessibilité

Concevoir un parcours sans barrière pour tous les publics : enfants, familles, débutants, confirmés, seniors, personnes en situation de handicap

Démontrer que l'activité physique n'est pas réservée à une élite sportive

Renforcer le lien social et territorial

Créer des espaces de rencontre et de convivialité autour de l'activité physique

Favoriser les interactions entre habitants, générations et collectifs

Installer durablement l'activité physique dans l'offre publique locale

Positionner le parcours comme complément des équipements existants

Offrir une solution réaliste et adaptée aux budgets territoriaux variables



> LE CONCEPT

Le concept est un espace sportif interactif et modulable composé d'au moins 5 panneaux implantés sur environ 500 mètres de parcours. Chaque panneau présente des QR codes renvoyant à une vidéo démonstrative accessible via smartphone. Une boucle de 500m est minimale et peut se décliner sur un espace plus long, le nombre de panneaux sera alors plus important (600m, 6 panneaux; 700m, 7 panneaux etc)

CARACTÉRISTIQUES CLÉS DU CONCEPT



Autonomie guidée

Pratique en autonomie totale (seul ou en groupe) grâce aux vidéos d'instruction intégrées.



Progressivité et flexibilité

Chaque exercice propose des niveaux de difficulté adaptables.



Interactivité technologique

Utilisation du smartphone en contexte sportif, transformant la technologie en atout pédagogique plutôt qu'en obstacle.



Sécurité

Exercices de renforcement musculaire, gainage, proprioception, travail tonique sur place, calisthénie limités à 30 secondes maximum pour minimiser les risques de surcharge ou de mauvaise posture.

Adapté à tous les niveaux : du néophyte au confirmé avec des parcours progressifs
Le parcours Santenergie fonctionne selon un principe de difficulté évolutive : un même parcours propose 4 formats distincts, permettant à chaque pratiquant de choisir le format selon son niveau et sa capacité.

LES 4 FORMATS PROPOSÉS :

Format Familial : Accessible aux enfants et familles, exercices simples et ludiques

Format Débutant : Pour les adultes sans expérience préalable en sport structuré

Format Confirmé : Pour les pratiquants ayant une expérience sportive établie

Format Master/Inclusif : Adapté aux seniors, personnes en situation de handicap et pratiquants de tous les âges cherchant une approche plus douce.

Avantage clé : Un même parcours physique accueille donc tous les niveaux simultanément, favorisant les interactions intergénérationnelles et d'inclusion.

Santenergie se dégage de toutes responsabilités concernant l'état physique des pratiquants mais également du choix des programmes. En effet, il est conseillé pour un débutant de faire le choix du parcours "débutant" pour qu'il soit en réel cohésion avec son état de santé et de "niveau". Lorsque celui ci aura progresser, il aura la possibilité de basculer sur un programme plus approprié

SPÉCIFICITÉS DE L'APPROCHE

Infrastructure

Selon le choix de la commune, trois niveaux d'équipement sont proposés (voir section Budget). Base : parcours de 500m :

Pack Essentielle : Gazon naturel, 5 panneaux

Pack Équilibre : Gazon synthétique (2 m² au niveau de chaque panneau), 5 panneaux

Pack Confort : Dalles amortissantes Hexdalle XE (2 m² au niveau de chaque panneau), 5 panneaux

Contenu pédagogique

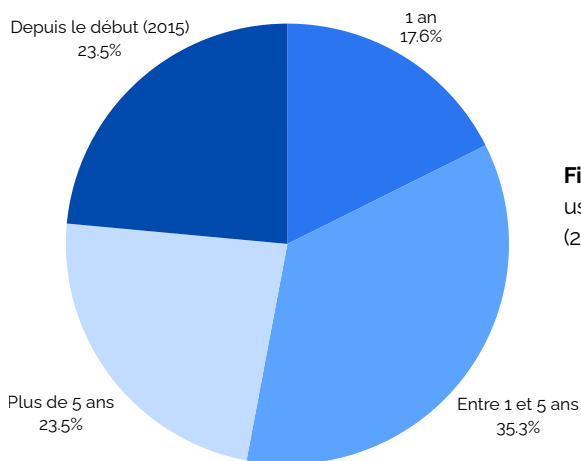
Le panneau "départ" renvoie via un QR code la séance à réaliser (explicatif audio et fiche technique) puis chaque panneau renvoie via QR code à une vidéo explicative, montrant le travail à réaliser : postures et technique spécifique. Les vidéos sont conçues pour être claires, rapides (durée adaptée) et accessibles à tous. Elles sont en musique libre de droit, avec sous-titre de l'exercice et temps effectué.



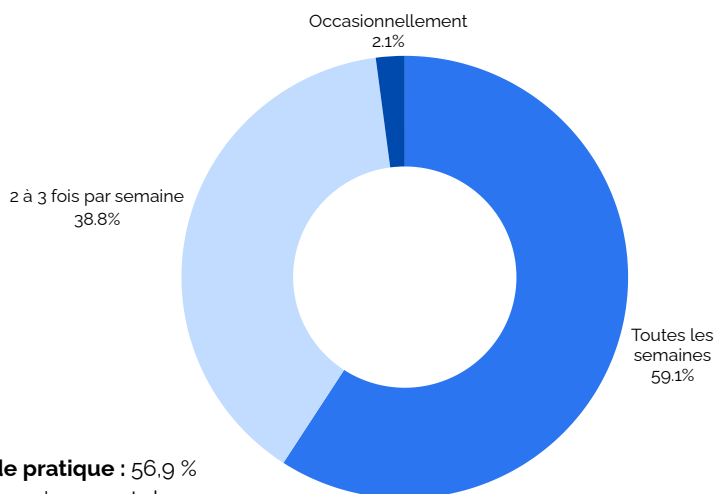


ANALYSE DE L'IMPACT SOCIAL ET RETOURS D'EXPÉRIENCE

L'analyse de **51 questionnaires d'usagers** valide la pertinence du concept des séances Santenergie sur le territoire :



Fidélité à long terme : 23,5 % des usagers pratiquent depuis le lancement (2015), et 35,3 % depuis plus de 12 mois.



Régularité de pratique : 56,9 % des utilisateurs s'exercent de manière hebdomadaire.

Paroles d'Usagers à propos des séances Santenergie:

Les témoignages soulignent la disparition des barrières psychologiques liées au sport :

Sur l'accessibilité :

« Merci pour tout ce qui est véhiculé au travers des séances qui permettent à un large public de les pratiquer au rythme où ils ont envie » (Laetitia).

Sur la bienveillance :

« Il faut continuer avec ce bel état d'esprit de partage de sport sans jugement ouvert à tous » (Maria).

Sur le bien-être :

« Santenergie c'est addictif, je suis contrariée quand je ne peux pas aller à ma séance qui me fait toujours un bien fou » (Morgane).

Sur la structure :

« Convivialité, concept sérieux, adapté à tous les niveaux... » (Carole).

Les séances Santenergie en quelques mots....

MICHEL : « PRÉPARATION PHYSIQUE CONVIVIALE ET INCLUSIVE »

ALAIN : « PLAISIR, TRAVAIL, CONNEXIONS SOCIALES »

JULIA : « PARTAGE, PLAISIR, SANTÉ »

KAREN « BIENVEILLANT, UNIQUE, ADAPTATION »

YANN : « ACTIVITÉ, CONVIVIALITÉ ET CONCEPT INNOVANT »

JEAN LOUIS : « PROFESSIONNEL, CONVIVIAL, ÉQUILBRÉ »

> APPROCHE ET MÉTHODOLOGIE

Mise en œuvre

La mise en place d'un Parcours Santenergie au sein d'une commune suit un processus structuré et collaboratif :

Phase 1 Diagnostic et conception

- **Échange initial** avec les élus et services techniques de la commune
- **Identification** du site optimal (parc existant, terrain municipal, zone à revitaliser)
- **Définition du budget** disponible et du niveau d'équipement (Pack Essentielle, Équilibre ou Confort)
- **Validation** des 5 panneaux et de leurs positionnements

*Sur la base d'un parcours d'au moins 500m et 5 panneaux minimum

Phase 2 : Installation technique

Les équipes techniques municipales procèdent à l'installation physique du matériel (panneaux, infrastructure de sol selon le pack choisi)

Avantage : les communes maîtrisent totalement la sécurité et l'assurance de l'installation

Accompagnement fourni : plan détaillé d'installation, supports techniques

Phase 3 : Mise en route et premiers parcours guidés

Animation des premiers parcours avec les habitants (réservé aux 5 premiers projets)

Démonstration de fonctionnement des QR codes et des vidéos

Phase 4 : Passage à l'autonomie

Le parcours passe en mode libre d'accès

Gestion par la commune selon sa propre politique d'ouverture (horaires, conditions d'accès)

Suivi à distance et appui réalisé par Santenergie (voir section Support et suivi)



ÉTAPES CLÉS ET FORMULES TARIFAIRES

L'accompagnement annuel par Santenergie se structure autour de 2 formules correspondant à deux intensités de programmation :

Formule Équilibre

12 séances par format

Total : 48 séances annuelles

Tarif annuel : 2 376 € (soit 49,50 € par séance)

Pour les communes recherchant une programmation régulière et équilibrée

Formule Vitalité

24 séances par format

Total : 96 séances annuelles

Tarif annuel : 4 276 € (soit 44,54 € par séance)

Pour les communes souhaitant une offre intensive et d'ancrage durable

Collaboration avec l'équipe technique

Responsabilité communale : Installation, maintenance régulière, sécurisation des équipements

Responsabilité Santenergie : création du contenu pédagogique et mise à jour du contenu vidéo, suivi et adaptations en fonction des retours.

Articulation : Rendez-vous bilan pour ajuster l'offre et identifier les besoins évolutifs



À la signature du partenariat



Matériel d'installation technique

- Plans d'implantation détaillés (5 panneaux, 500 m de parcours)
- Spécifications techniques du matériel (panneaux, dimensions, profondeur d'ancrage)

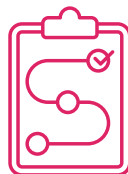
Contenu pédagogique initial

- Fiche séance avec QR codes à intégrer sur les panneaux selon formule initiale choisie

En continu (suivi et accompagnement)

Évolution du contenu

- Mise à jour régulière des vidéos
- Adaptation du contenu pédagogique selon retours et évolution des capacités des publics



Suivi et bilan

Réunions de bilan et ajustement

Propriété intellectuelle et protection

Le concept **Parcours Sportif Santenergie est protégé à l'INPI** (Institut National de la Propriété Industrielle). Tous les éléments graphiques et pédagogiques (panneaux, vidéos, identité visuelle) portent la marque Santenergie, garantissant :

- La qualité et la cohérence de l'offre
- La reconnaissance du projet par les habitants
- La protection contre les contrefaçons ou adaptations non autorisées

> BUDGET ET TARIFICATION

Structure tarifaire

Le modèle économique de Santenergie distingue l'investissement unique en infrastructure (installation par les équipes technique de la Ville) et l'accompagnement annuel en séances programmées.

1. Investissement en infrastructure

Trois niveaux d'équipement proposés selon les budgets et ambitions locales :

Pack	Infrastructure	Coût HT
Pack Essentielle	Gazon naturel + 5 panneaux tradition	1 385 €
Pack Équilibre	Gazon synthétique (8 m ²) + 5 panneaux classique	2 015 €
Pack Confort	Dalles amortissantes Hexdalle XE (8 m ²) + 5 panneaux tradition avec bandeau	3 301 €

Note : Ces coûts sont indicatifs et basés sur les tarifs fournisseur NORMEQUIP. Ils incluent uniquement le matériel ; l'installation est effectuée par les équipes techniques municipales.

2. Prix des séances pour une année

Formule	Séances annuelles	Tarif annuel TTC	Coût par séance
Formule Équilibre	48 (12 par format)	2 376 €	49,50 €
Formule Vitalité	96 (24 par format)	4 276 €	44,54 €

Scénarios d'investissement global

Exemple pour une commune choisissant Pack Équilibre + Formule Équilibre :

Année 1 : 2 015 € (infrastructure) + 2 376 € (séances) = 4 391 € HT

Années suivantes : 2 376 € par an

Exemple pour une commune choisissant Pack Confort + Formule Vitalité :

Année 1 : 3 301 € (infrastructure) + 4 276 € (séances) = 7 577 € HT

Années suivantes : 4 276 € par an

➤ CONFORMITÉ ET CADRE RÉGLEMENTAIRE

Responsabilités de la commune dans l'installation

L'installation d'un équipement sportif municipal relève de plusieurs cadres réglementaires que la commune doit respecter. Voici les grandes étapes et obligations :

1. Autorisation d'urbanisme

Selon la nature du projet (importance de la structure, dallage, clôtures, bâtiments), la commune doit déposer une déclaration préalable ou un permis de construire auprès de son service d'urbanisme (Code de l'urbanisme).

Pour un parcours extérieur simple avec panneaux, on est souvent dans du léger (déclaration ou intégration dans un aménagement de parc existant), à instruire au cas par cas.

2. Commission de sécurité et d'accessibilité

Si l'équipement s'inscrit dans un établissement recevant du public (ERP) (gymnase, stade avec tribunes, complexe sportif), le projet passe par la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité, qui donne un avis avant autorisation d'ouverture au public.

Cet avis porte sur : évacuation, accès de secours, stabilité, risques d'incendie, accessibilité PMR, etc.

3. Conformité aux normes AFNOR

Les équipements sportifs doivent être conformes aux normes AFNOR applicables (EN 1176/1177 pour les aires de jeux, NF S52-409 pour les buts, etc.).

Les normes AFNOR sont volontaires, mais servent de référence pour apprécier la sécurité à laquelle on peut légitimement s'attendre.

La commune doit s'assurer que les matériels choisis (panneaux, sol, fixations) répondent aux normes applicables.

Décrets de référence :

- Décret n°94-699 du 10 août 1994 (exigences de sécurité)
- Décret n°96-1136 du 18 décembre 1996 (prescriptions de sécurité : conception, implantation, aménagement, entretien)

4. Déclaration auprès du préfet

Le Code du sport impose au propriétaire (la commune) de déclarer tout équipement sportif au préfet dans les trois mois suivant sa mise en service.

Cette déclaration alimente la base nationale des équipements sportifs et permet à l'État de suivre le parc d'équipements.

5. Maintenance et contrôles périodiques

La commune doit :

- Élaborer un plan d'entretien et de contrôle régulier
- Consigner les résultats des contrôles et les travaux de maintenance
- Détenir un dossier technique complet (plans, certificats de conformité, notices d'installation, rapports de contrôle)

Des contrôles périodiques doivent être réalisés par des organismes accrédités ou spécialisés

Répartition des responsabilités

Aspect	Responsabilité	Détail
Installation physique	Commune (équipes techniques)	Conformité structurelle, sécurité, assurance
Contenu pédagogique	Santenergie	Vidéos, exercices et suivi
Maintenance structurelle	Commune	Entretien, remplacement matériel, contrôles
Mise à jour contenu	Santenergie	Évolution vidéos, adaptation pédagogique
Responsabilité civile	Commune (propriétaire)	En cas d'accident, démonstration du respect des normes

Assurance et couverture

La commune reste responsable de la **sécurité de l'équipement** et doit prévoir **une couverture d'assurance appropriée** (responsabilité civile, garantie décennale si applicable).

Santenergie fournit une expertise pédagogique, la commune assume la responsabilité de gestionnaire de l'équipement public.

RÉFÉRENCES

[1] Ministère de la Santé, "Activité physique et sportive : un atout santé pour les jeunes", 2024. En 25 ans, les enfants ont perdu 40 % de leurs capacités cardio-vasculaires.

[2] Fédération Française de Cardiologie / Pr François Carré (CHU Rennes), étude 2023. Capacité physique des 7-18 ans en baisse de 25 % en 50 ans.

[3] ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire), données 2020. 66 % des 11-17 ans insuffisamment actifs.

[5] Code du Sport, Décrets n°94-699 et n°96-1136. Prescriptions de sécurité pour équipements sportifs et aires collectives de jeux.

[6] AFNOR Normalisation. Normes EN 1176/1177 (aires de jeux), NF S52-409 (buts sportifs), normes applicables aux équipements sportifs extérieurs.

Vincent PHILIPPON - www.santenergie.fr
philippon.vincent@neuf.fr
06.03.95.09.18